



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection Pédagogique Régionale
Établissements et Vie scolaire
Lettre de rentrée

Inspection pédagogique régionale
Affaire suivie par :
Les IA IPR EVS

Rectorat de Montpellier
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier Cedex 2

Montpellier, le 14 septembre 2020

Les Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Établissements et Vie Scolaire

à

Mesdames et messieurs les professeurs-documentalistes
Mesdames et messieurs les Conseillers Principaux d'Éducation

S/c de

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
Madame et messieurs les directeurs académiques des services de
l'Éducation nationale

Chères et chers collègues,

Vous avez été destinataires il y a quelques jours, de la lettre de rentrée des corps d'inspection du second degré. Nous vous invitons à en prendre connaissance si ce n'est déjà fait. En s'adressant à tous les enseignants et personnels éducatifs des établissements, quels que soient leur discipline ou champ d'action, elle met l'accent sur la cohérence et la plus-value du travail collectif, à travers les priorités à partager pour cette rentrée et tout au long de l'année. Elle offre par ailleurs les liens d'accès à un certain nombre de ressources importantes : protocole sanitaire mais aussi plan de continuité pédagogique de la rentrée 2020, vadémécum pour la continuité pédagogique à distance, évaluations communes, grand oral, ...

En tant qu'IA IPR EVS nous souhaitons de notre côté vous indiquer ce qui, dans vos champs d'intervention respectifs et domaines de compétences spécifiques, nous semble être essentiel pour cette année scolaire et vous rappeler quelques invariants.

Avant tout, nous souhaitons à notre tour la bienvenue à celles et ceux qui entrent dans le métier ainsi qu'à celles et ceux qui viennent de rejoindre l'académie de Montpellier. Si l'année scolaire débute dans un contexte particulier du fait de la crise sanitaire et nous oblige au respect du protocole sanitaire, l'action pédagogique se poursuit avec les mêmes objectifs de formation et dans le but d'assurer à chaque élève un parcours adapté, ambitieux, propre à lui assurer épanouissement personnel, intégration sociale et réussite professionnelle. L'action doit néanmoins tenir compte de la période de confinement au cours de laquelle tous les élèves n'ont pas forcément pu être également accompagnés dans leurs apprentissages. Aussi, il convient d'apporter, encore plus que d'habitude, une attention particulière **au suivi et à l'accompagnement de l'élève** afin de pouvoir évaluer les écarts, combler les lacunes et consolider la suite de la scolarité. En qualité de CPE ou de professeurs-documentalistes, vous avez un rôle déterminant au sein des équipes de l'établissement dans la continuité pédagogique et éducative que ce soit, selon votre fonction, à travers les relations avec les parents, la détermination des besoins, l'accompagnement personnalisé, la réinstallation des liens collectifs, l'ouverture culturelle, la responsabilisation des élèves et leur engagement dans le travail et dans les valeurs civiques partagées. Par ailleurs, votre positionnement dans l'établissement vous permet d'exercer une vigilance renforcée afin de détecter les signaux faibles du **décrochage scolaire** et d'accompagner les plus fragiles dès les premiers signes (tutorat, suivi en cellule de veille ou GPDS, participation à Devoirs faits, dispositif particulier...). Enfin, et la période de confinement l'a révélée comme une absolue nécessité, les élèves du XXIème siècle doivent acquérir des compétences numériques. Celles-ci seront demain essentielles à l'exercice de la vie citoyenne et professionnelle. La **certification PIX**, mise en œuvre en septembre 2019 est le reflet des apprentissages à conduire dans ce domaine, progressivement, tout au long de la scolarité, dans les premier et second degrés et au-delà. Hors champ d'une discipline, elle les concerne toutes, et rejoint à bien des niveaux le champ de l'EMI et celui de la formation citoyenne.

Pour conclure, nous vous rappelons que la formation continue est un outil dont vous disposez pour consolider vos compétences et celles de vos collaborateurs et assurer à tous un développement professionnel tout au long de sa carrière. C'est pourquoi nous vous invitons à consulter le PAF et à vous inscrire aux modules proposés propres à correspondre à vos besoins. Vous trouverez ci-dessous quelques repères qui vous aideront, nous l'espérons, à mieux cibler ceux qui pourraient vous correspondre. Nous vous invitons également à veiller à l'inscription des A.E.D aux journées organisée par la DAFPEN (contact Mme Bulle 04.67.91.50.85, geraldine.bulle@ac-montpellier.fr).

Nous vous remercions pour votre engagement quotidien, passé et à venir, au service de la réussite de tous les élèves. Nous vous souhaitons une bonne année scolaire. Nous restons à votre écoute pour vous accompagner dans l'exercice de vos missions.

Isabelle Mercier, Frédéric Blasco, Dominique Combe, Bruno Corin
IA IPR EVS

Quelques repères de rentrée :

Circulaire de rentrée 2020 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2018068C.htm>
Dossiers de presse « Rentrée 2020 » ministre et rectrice : <https://www.ac-montpellier.fr/cid153563/rentree-2020-dans-l-academie.html>
Projet d'académie 2019-2022 : <https://www.ac-montpellier.fr/cid87328/le-projet-academie.html>
Compétences numériques, certification PIX : <https://www.ac-montpellier.fr/pid39294/pix.html> et <https://www.pearltrees.com/t/certification-competes/les-parcours-pix-orga/id3083765>
Plan Académique de Formation : dans Accolad, intranet académique, chercher 20200819-Catalogue PAF-DAFPEN.pdf

Quelques repères PAF :

- ~ Egalité des chances et réussite de tous les élèves, pages 18 et 19, dispositifs EVS
- ~ Evolution professionnelle et valorisation des compétences, page 21, dispositifs EVS
- ~ Numérique et intelligence artificielle dans le cadre pédagogique, page 24, dispositifs NUM « Utiliser les ressources de la BRNE » - « Assurer la continuité de la formation en période de confinement »
- ~ Relations, conflits et prévention des violences, pages 24 et 25, dispositifs CLIMAT SCOLAIRE
- ~ Sciences cognitives, page 26, dispositifs EVS
- ~ Valeurs de la République, page 27, dispositifs EMI - page 28, dispositifs « Enjeux et pédagogie de l'égalité filles-garçons » - « Harcèlement entre pairs en milieu scolaire » - Lutter contre les discriminations par le livre et le numérique » - « prévention des violences sexistes et sexuelles ».

Composition de l'équipe EVS académique 2020-2021 :

Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux :

- Isabelle MERCIER : département du Gard
- Frédéric BLASCO : coordonnateur du groupe EVS, département de l'Hérault (bassins : centre-Hérault, Montpellier nord, Béziers, Thau)
- Dominique COMBE : départements de l'Aude et de l'Hérault (bassins : Montpellier sud, Lunel, pic St loup)
- Bruno CORIN : départements des Pyrénées orientales, Lozère et Andorre

Chargées de mission d'inspection :

- Magalie BOSSUYT, Alix FREDIANI et Anne LAVAL : documentation
- Pascale CAMMAN-CANATO et Céline ARNOULD : vie scolaire, éducation

Professeurs formateurs académiques (PFA) :

- Magalie BOSSUYT et Alix FREDIANI : documentation
- Julie BLANC et Pascal LUU-VAN : vie scolaire, éducation

Interlocuteurs académiques au numérique (IAN) :

- Delphine LAURENT : documentation
- Émilie GARDES : vie scolaire, éducation

Webmestres des sites disciplinaires :

- Marie ALVARO : documentation
- Laurence TESTUT : vie scolaire, éducation